Elaborer et mettre en œuvre un protocole d'aromathérapie en établissement de soin et d'hébergement

PERSONNES CONCERNÉES

Formation réservée aux personnes titulaires d'un diplôme d'état médical ou paramédical travaillant dans un établissement utilisant déjà ou susceptible d'utiliser les huiles essentielles et désirant apprendre à mettre en œuvre un protocole d'aromathérapie conformément aux bonnes pratiques d'utilisation des huiles essentielles, d'en assurer une surveillance et une traçabilité adéquate.

PRÉ-REQUIS

La participation à ce module nécessite la participation préalable à nos formations "Initiation à l'aromathérapie pratiquée en établissement de soin et d'hébergement" (niveau 1, programme n° 105) et "Bonnes pratiques de l'utilisation des huiles essentielles en établissement de soin et d'hébergement" (niveau 2, programme n°104).

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Cette formation permet d'acquérir des connaissances et des outils méthodologiques pour la mise en œuvre opérationnelle des protocoles d'aromathérapie validés dans son établissement. (complément opérationnel du niveau 2 « bonnes pratiques »)

Points forts :

> **Continuité pédagogique avec les formations d'initiation et de bonnes pratiques en aromathérapie**
> **Prise en compte des spécificités de l'établissement ou du service pour la mise en œuvre opérationnelle de l'aromathérapie**
> **Outils pédagogiques interactifs**
> **Enseignement basé sur l'évidence scientifique et illustré à partir de la littérature scientifique**

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

> Mémoriser les modalités pratiques d'application d'un protocole d'aromathérapie (responsabilité, traçabilité, documentation)
> Evaluer les résultats d'un protocole.
> Employer les connaissances de base pour utiliser les huiles essentielles par voie cutanée, dans la cicatrisation et les infections cutanées et les problèmes de circulation sanguine

PROGRAMME

> Rappels des acquis de la session "Bonnes pratiques de l'utilisation des huiles essentielles".
> Mise en œuvre opérationnelle d'un protocole d'aromathérapie.
> Mise en place d'un protocole type.
> Notion de traçabilité.
> Zoom sur la voie cutanée : exemples d'études cliniques, de protocoles hospitaliers.
> Les huiles essentielles d'intérêt thérapeutique dans la cicatrisation, les infections cutanées et les troubles circulatoires.
> Choix des excipients pour la voie cutanée, intérêts.

Pour toute demande d'aménagement de programme : nous contacter

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

> Discussion sur les attendus des stagiaires
> Cours interactifs
> Etude et discussion de protocoles
> Atelier : réalisation de dilution d'huiles essentielles et analyse sensorielle de celles-ci
> Quizz d'évaluation des connaissances théoriques

Un support de cours imprimé sera remis avant le début de la formation.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Sergio ORTIZ-AGUIRRE, maître de conférences à la faculté de pharmacie de l'université de Strasbourg.

Courriel : ortizaguirre@unistra.fr

COORDINATION PÉDAGOGIQUE ET ANIMATION

La coordination pédagogique et l'animation sont assurées par une équipe composée de personnes expertes en Aromathérapie issues des milieux universitaire et non universitaire, exerçant ou non une activité clinique.

A LA CARTE EN ÉTABLISSEMENT

Durée : 1 jour (7 heures)

En 2026/2027
Référence : FCS26-1483B
Dates à définir avec l'établissement

Tarif
2560 €
Nombre de participants limité à 15. Possibilité de mutualiser entre plusieurs établissements

Lieu
Dans l'établissement

Renseignements et inscriptions
Frédérique COSTES
Tél : 03 68 85 49 27
Sauf le mercredi après-midi et le vendredi
f.costes@unistra.fr

Nature et sanction de la formation
Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.